



À tous les médias

LA RENTRÉE DES CPE DE LA RÉGION RISQUE D'ÊTRE PERTURBÉE CET AUTOMNE

Sept-Îles, le 13 juin 2011 – C'est la conclusion à laquelle les représentantes syndicales en arrivent après un an d'attente pour une négociation qui n'a jamais réellement débutée.

À ce jour, malgré de multiples demandes de la partie syndicale pour obtenir des dates de négociation, seules trois (3) rencontres de quelques heures chacune ont eu lieu.

Le dépôt du projet de négociation régionale des représentantes des employeurs contient de nombreuses demandes de reculs dans les conditions de travail actuelles. À titre d'exemple, la réduction du rôle de l'équipe de travail, la limitation de l'octroi des postes, les mises à pied au jour le jour, l'augmentation de la période probatoire, etc. De plus, le dépôt patronal ne répond en rien au projet syndical.

La négociation régionale qui devait être un processus d'harmonisation des conditions de travail est maintenant présentée comme une opération de réduction des conditions de travail.

Aucune rencontre de négociation n'est prévue avant le mois d'octobre prochain.

Un peu d'histoire

L'histoire des travailleuses en CPE nous montre qu'elles ont dû livrer plusieurs batailles par le passé. Elles l'ont fait en 1999 afin d'obtenir une échelle salariale unique. Elles l'ont fait en 2002 pour l'instauration d'un régime de retraite et en 2006, elles ont gagné l'application de la Loi sur l'équité salariale. En 2011, il semble qu'elles devront à nouveau se lever pour se faire respecter. Les représentantes syndicales ont indiqué qu'elles convoqueront les assemblées générales dès le début de l'automne afin que les membres se prononcent sur un plan d'action visant le règlement à court terme d'une convention collective satisfaisante. À ce jour, aucun moyen n'est exclu pour y arriver.

Dans la région, trois (3) CPE de Sept-Îles et le CPE de Fermont font partie de cette négociation régionale. Ils sont affiliés à la Fédération de la santé et des services sociaux – CSN, qui elle, représente environ 8 500 travailleuses en CPE.

Secteur Ouest

999, rue Comtois, Baie-Comeau (Québec) G5C 2A5
Tél. : 418-589-2069 Téléc. : 418-589-6873

Secteur Est

512, avenue Brochu, Sept-Îles (Québec) G4R 2X3
Tél. : 418-962-5571 Téléc. : 418-968-0815

Les représentantes syndicales ont déclaré que les travailleuses n'accepteront pas que le modèle de développement unique des CPE comme réseau géré par les parents, les administrateurs et les travailleuses soit remis en question sans se battre. Ce réseau elles l'ont bâti par leur bénévolat et par leurs luttes et elles entendent le défendre.

-30-

Pour information :

Guillaume Tremblay, président
Conseil central Côte-Nord – CSN

Réjean Bradley, conseiller syndical CSN

Tél. : 418 962-5571